

La voix de l'Opposition de gauche

Ils le revendiquent. Pourquoi le corporatisme devrait-être l'exclusivité des acteurs du "dialogue social" estime la soi-disant gauche du PS ?

15.01.2013

"Cet accord n'est pas acceptable" car "il contient de nombreuses régressions sociales que les quelques avancées ne peuvent en aucun cas justifier", qu'il "prévoit des clauses contraires aux engagements de la gauche et du candidat à la présidentielle", et qu'il "ne peut être qualifié d'accord majoritaire", affirment dans un communiqué Emmanuel Maurel, membre du bureau national du PS, la sénatrice Marie-Noëlle Lienemann et le député Jérôme Guedj.

(Dire qu'Hollande aurait renié ses engagements de campagne électorale serait faux ou forcer le trait, puisqu'en réalité il s'est livré en permanence à un double langage. Ceux qui l'ont soutenu ou ont appelé à voter pour lui et les candidats du PS en juin dernier, n'ont finalement retenu que la partie de son discours qui les intéressaient ou les couches particulières qu'ils représentaient pour mieux camoufler leur propre capitulation politique, leur subordination au régime. Ils se reconnaîtront, ils sont nombreux.

Affirmer que cet accord "ne peut être qualifié d'accord majoritaire" ne coûte rien, dès lors qu'on n'engage pas le combat pour son abrogation. Socialiste en parole, social-libéral-impérialiste dans les faits. - Ndlr)

Si "plusieurs avancées non négligeables" doivent être saluées, comme l'encadrement des contrats à temps partiel, l'institution de droits rechargeables à l'assurance chômage, le développement des droits à la formation ou l'extension progressive des complémentaires-santé, poursuivent-ils, "côté régressions sociales, la liste est longue et lourde: retour des accords +compétitivité emplois+, licenciements facilités, limitation du recours au juge civil, mutations imposées facilitées."

(Répétons-le, cela signifie purement et simplement la liquidation du contrat de travail, puisque les trois facteurs principaux (durée du travail, salaire, poste de travail) qui le définissent seront désormais aléatoires et laissés à la discrétion du patron. - Ndlr)

Selon les animateurs du mouvement Maintenant la gauche, "le gouvernement, puis le Parlement, vont devoir s'emparer de ce texte et du sujet global de l'emploi et du marché du travail" puisqu'"il ne peut être question (...) de priver la représentation nationale de son droit de débattre et décider" sur ces "sujets essentiels".

(Finalement, ils veulent être associés à la sale besogne entreprise par le gouvernement social-libéral, on leur cède la place bien volontiers.

Vous aurez remarqué qu'ils ont parfaitement conscience des conséquences désastreuses de cet accord patronal pour les travailleurs. Donc ensuite qu'on n'ose pas nous sortir qu'il existerait de véritables socialistes dans ce parti pourri jusqu'à l'os. Jamais un socialiste ne pourrait cautionner une telle politique. - Ndlr)

De son côté, Guillaume Balas, secrétaire général du courant du ministre Benoît Hamon (Un Monde d'Avance), a demandé aux parlementaires de "jouer pleinement leur rôle dans ce débat crucial

autour de la sécurisation de l'emploi". Le dialogue social, écrit-il dans un communiqué, "ne saurait impliquer la réduction de l'espace de débat légitime de la représentation nationale, ni sa transformation en une chambre d'enregistrement du dialogue social". Il a dit attendre "un débat approfondi et détaillé sur cet accord, y compris en améliorant le texte si nécessaire". AFP 14.01

(Pour assurer la stabilité et la continuité du régime, il est préférable, voire indispensable que tous les acteurs (y compris évidemment le Front de gauche) qui soutiennent la "sécurisation" de la précarité, de la pauvreté et du chômage montent au créneau... Si vous avez encore en tête ma causerie de la veille, vous avez ici la confirmation de ce que j'ai avancé. - Ndlr)